



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

logement social

Question orale n° 1324

Texte de la question

M. Guy Delcourt alerte M. le ministre de la ville sur le retard cumulé du projet ANRU du quartier de la Grande résidence à Lens, entraînant sa remise en cause pure et simple. Lors d'une revue de projet organisée le 7 mai 2010, des évolutions minimales ont été proposées par la ville de Lens, pilote des projets, aux services de l'État et de l'ANRU, portant sur la relocalisation d'une cinquantaine de logements sociaux initialement prévus dans d'autres quartiers et dont l'implantation est proposée sur le quartier de la Grande résidence. Si ces relocalisations représentent à peine 10 % de la reconstruction totale figurant au dossier ANRU, elles sont pourtant problématiques pour les équipes de l'ANRU et de la DDTM, dont l'accord nécessite de retravailler ces propositions afin d'éviter une redensification de logements sociaux sur le site initial. Alors que cette évolution ne remet pas en cause le point fort du dossier qui est la reconstruction importante de logements en sites associés, qui serait maintenue à 55 %, le blocage de ce dossier qui perdure depuis plus d'un an se révèle particulièrement inquiétant à l'approche de 2013, date de fin de la convention ANRU. Aussi, il lui demande l'assurance d'un déblocage rapide de ce dossier afin d'engager les opérations prévues dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [M. Guy Delcourt](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1324

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Ville

Ministère attributaire : Ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2011, page 1588

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 février 2011

Question retirée le : 1er mars 2011 (Retrait à l'initiative de l'auteur)